

L'emploi salarié finistérien a progressé de 15 % sur la dernière décennie. Le choc démographique prévu, les difficultés pour retenir les jeunes diplômés annoncent des tensions sur le marché du travail. Accroître l'activité des femmes, allonger la vie active, densifier la formation continue... de nombreuses pistes sont explorées.

Emploi et marché du travail

Au 1^{er} janvier 2005, le Finistère compte 338 450 emplois (salariés et non-salariés, privés et publics). L'année 2004 se caractérise par une grande stabilité. Les non-salariés affichent une progression de 300 emplois, les salariés une perte de 480 (cf. tableau 1). Pour la première fois depuis 1996, la croissance des activités tertiaires s'interrompt. Elles perdent 300 salariés. L'éducation, les activités financières et immobilières sont les plus touchées. Les effectifs de l'industrie agricole et alimentaire (IAA) sont également en baisse (- 600 salariés).

Le Finistère, seul département breton à subir une contraction de ses effectifs salariés, ne s'inscrit pas dans la dynamique régionale qui affiche une croissance de plus d'1 % (+ 9 400 emplois).

+ 40 600 emplois salariés

Sur la dernière décennie, le nombre de salariés finistériens a progressé de 40 600 (+ 15 %). Les activités industrielles sont stables sur la période autour de 50 000 emplois. Le secteur des biens intermédiaires, grâce aux activités de "Chimie, caoutchouc, matières plastiques", s'est particulièrement développé avec près de 1 300 salariés supplémentaires¹. A l'inverse, celui des biens d'équipement se réduit significativement (- 1 060 salariés, - 7 %) malgré la bonne santé des équipements mécaniques (+ 700 emplois, + 19 %), électriques et électroniques (+ 1 200 salariés, + 22 %). Ce secteur subit de plein fouet la contraction des effectifs dans l'industrie navale (- 3 000 salariés, - 42 %).

La construction, avec 3 700 emplois supplémentaires, affiche une croissance de

26 % (cf. graphique 1). Le développement de l'emploi salarié finistérien tient, dans sa plus grande partie, aux activités de services (+ 35 500 emplois, + 19 %). Parmi celles-ci, les prestations aux entreprises sont les plus dynamiques (+ 8 500 salariés, + 38 %). Cette poussée est liée au développement des services opérationnels (+ 6 600 salariés, + 79 %) - travailleurs intérimaires notamment - et à celui du conseil/assistance (comptabilité, juridique,...) qui compte plus de 2 000 salariés supplémentaires. A ces croissances s'ajoutent celles du commerce (+ 7 400 emplois, + 21 %) et de la santé/action sociale (+ 6 450 salariés, + 19 %).

Ce bilan, aux allures positives, mérite néanmoins d'être nuancé. Avec + 15 %, le Finistère enregistre la plus faible croissance de l'emploi salarié au niveau régional : + 25 % pour l'Ille-et-Vilaine,

+ 20 % pour les Côtes d'Armor et le Morbihan.

51 000 demandeurs d'emploi

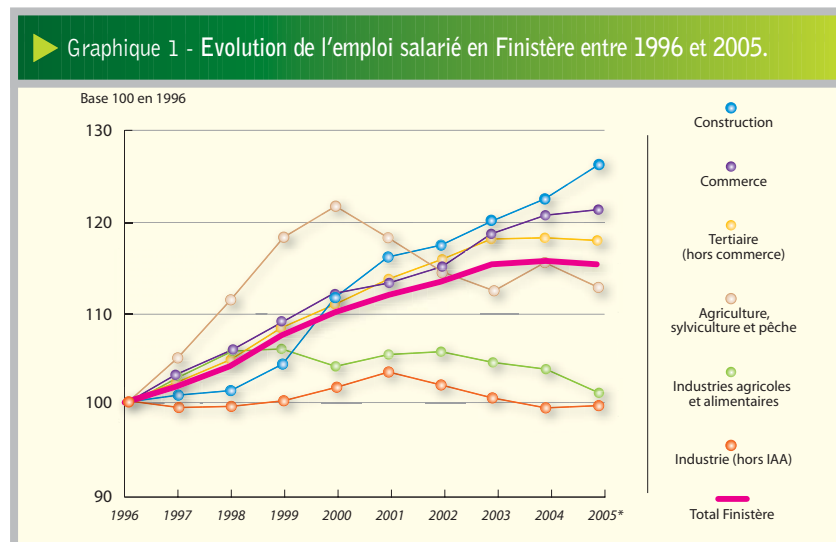
A la fin 2005, 51 000 personnes sont inscrites à l'ANPE du Finistère. Elles sont 1 800 de moins que l'année précédente (- 3 %). Après une baisse amorcée dans les années 2000 et 2001, le département retrouve un nombre de chômeurs très proche de celui de 1996 (51 400). Les chômeurs de catégorie 1² ne représentent plus que 56 % de demandeurs d'emploi contre 74 % en 1996. Les catégories 2, 3, 7, 8³ constituent aujourd'hui 30 % des inscrits à l'ANPE contre 12 % en 1996. Cette croissance s'explique notamment par la montée des activités intérimaires.

Face à ses voisins bretons, le Finistère se distingue par un taux de chômage plus important. Il s'élève à 8,5 % contre 7,2 % pour l'Ille-et-Vilaine, 7,9 % pour les Côtes d'Armor et 8,4 % pour le Morbihan. Le taux départemental reste néanmoins inférieur à la tendance nationale (9,5 %).

Viellissement annoncé

Comme 17 des 22 régions françaises, la Bretagne s'apprête à vivre un choc démographique. Dès 2007, les premières générations du baby-boom vont atteindre l'âge de la retraite. Si les comportements d'activité (choix à chaque âge d'avoir ou non une vie professionnelle) et les mouvements migratoires évoluent sans changement profond, la population active finistérienne devrait croître jusqu'en 2006/2007 (370 000 actifs), se réduire à 354 000 à l'horizon 2015 pour atteindre 318 000 en 2030. Parallèlement, les scénarios élaborés par l'Insee tablent sur un vieillissement marqué des effectifs. Les moins de 30 ans ne représenteraient plus que 21 % des actifs en 2015 contre 25 % en 1999. A l'inverse, les 50 ans et plus constitueraient 24 % de la population active contre 17 % en 1999.

Graphique 1 - Evolution de l'emploi salarié en Finistère entre 1996 et 2005.



Source : Insee - Données au 1^{er} Janvier.

► Tableau 1 – Emploi total et structure de l'emploi salarié dans le Finistère. (Valeurs et évolution au 1^{er} janvier 1996, 2004 et 2005).

	1996	2004	2005 ^(p)	Evolution 2004/2005		Evolution 1996/2005	
				En nombre	En %	En nombre	En %
Emploi total	304 734	338 632	338 449	-183	0 %	+ 33 715	+ 11 %
Emploi non salarié	42 163	34 970	35 266	+ 296	+ 1 %	- 6 897	- 16 %
Emploi salarié	262 571	303 662	303 183	- 479	0 %	+ 40 612	+ 15 %
Structure de l'emploi salarié							
Agriculture, sylviculture et pêche	9 814	11 348	11 079	- 269	- 2 %	+ 1 265	+ 13 %
Industrie	49 732	50 396	49 949	- 447	- 1 %	+ 217	0 %
dont industries agricoles et alimentaires	19 318	20 080	19 464	- 616	- 3 %	+ 146	+ 1 %
dont industrie des biens d'équipement	16 316	14 764	15 249	+ 485	+ 3 %	- 1 067	- 7 %
dont industrie des biens intermédiaires	7 675	9 037	8 910	- 127	- 1 %	+ 1 235	+ 16 %
dont industrie des biens de consommation	4 379	4 453	4 297	- 156	- 4 %	- 82	- 2 %
Construction	13 948	17 087	17 630	+ 543	+ 3 %	+ 3 682	+ 26 %
Tertiaire	189 077	224 831	224 525	- 306	0 %	+ 35 448	+ 19 %
dont Éducation, santé, action sociale	58 839	65 019	65 165	+ 146	0 %	+ 6 326	+ 11 %
dont Administration	39 690	44 760	44 071	- 689	- 2 %	+ 4 381	+ 11 %
dont Commerce	35 048	42 359	42 471	+ 112	0 %	+ 7 423	+ 21 %
dont Services rendus aux entreprises	22 167	30 277	30 677	+ 400	+ 1 %	+ 8 510	+ 38 %
dont Services rendus aux particuliers	16 213	21 786	21 823	+ 37	0 %	+ 5 610	+ 35 %
dont Transports	8 603	10 361	10 586	+ 225	+ 2 %	+ 1 983	+ 23 %
dont Activités financières	6 948	8 599	8 263	- 336	- 4 %	+ 1 315	+ 19 %
dont Activités immobilières	1 569	1 670	1 469	- 201	- 12 %	- 100	- 6 %
Ensemble	262 571	303 662	303 183	- 479	0 %	+ 40 612	+ 15 %

(p) données provisoires - Source : Insee, estimations d'emploi.

Pénuries de main d'œuvre

Dans son rapport intitulé "Perspectives de l'emploi et du travail en Bretagne pour une volonté anticipatrice", le Conseil économique et social régional (CESR) flèche les risques liés à ce choc : véritable perte de savoir-faire en raison du départ en retraite des salariés les plus expérimentés ; pénurie de main d'œuvre dans les filières les moins attractives et les moins rémunératrices ; concurrence entre les branches professionnelles ou les territoires ; difficultés de recrutement menaçant la croissance économique. L'enquête "Besoins en main d'œuvre en Bretagne" publiée en avril 2006⁴ met déjà en évidence ces problèmes de recrutement. Nombre de métiers pâtissent, en effet, de problèmes d'attractivité liés à l'image qu'en ont les candidats ainsi que des possibilités d'évolution de carrière, des conditions d'emploi (précarité, salaires faibles...) et de travail. Principaux secteurs visés : le BTP, les services à la personne, l'artisanat de bouche et les IAA. A l'avenir, les métiers combinant de fortes créations nettes d'emplois et de nombreux remplacements (services à la personne, transport, ouvriers qualifiés du bâtiment notamment) risquent d'être durablement confrontés à des recrutements difficiles. Les activités cumulant repli des emplois et importants départs en retraite (exploitants agricoles, ouvriers non qualifiés de la mécanique, du textile...) devraient, elles, enregistrer d'importantes baisses d'effectifs. Dans le même temps, sur le marché du travail, les jeunes actifs bretons, plus diplômés que la moyenne nationale, risquent de ne pas trouver localement parmi les offres, pour cer-

taines "peu qualifiantes", des emplois conformes à leur attentes et à leur niveau de compétence. Paradoxalement, l'emploi en Bretagne, à l'horizon 2015, risque de faire cohabiter pénurie de main d'œuvre et fortes poches de chômage.

Travailler plus longtemps ?

Le CESR de Bretagne avance plusieurs pistes de réflexion pour freiner cette réduction des actifs. L'accroissement de l'activité des femmes en est la première. Le taux d'activité féminin breton (54,3 %) est plus élevé que la moyenne nationale (53,6 %). Il est toutefois nettement inférieur à ceux du Nord de l'Europe (plus de 65 % en Suède, au Danemark, aux Pays-Bas). Ces perspectives donnent un inévitable intérêt à l'adaptation des postes aux attentes de femmes, à l'amélioration de l'accueil de la petite enfance, au développement du temps partiel...

L'accroissement de l'activité des 20-24 ans est une seconde piste. En France, le phénomène d'allongement des études s'est interrompu lors de l'embellie de l'emploi à la fin des années 1990. Une amélioration de la conjoncture, des offres d'emploi plus variées pourraient inciter les 20-24 ans à entrer plus tôt dans la vie active. En Bretagne, le déficit générationnel est tel que cette entrée plus précoce n'aurait qu'un effet limité.

L'allongement de la vie active aurait, sans doute, une portée plus marquée. La réforme des retraites de 2003 va peut-être provoquer une modification progressive des comportements en fin de vie active. A l'horizon 2015, le nombre de départs en préretraite baisserait

et la vie active s'allongerait. L'âge effectif de la retraite passerait, alors, de 58 à 62-63 ans. La part des actifs de plus de 55 ans augmenterait de manière très significative. Cette prolongation de la vie active permettrait un gain d'actifs et porterait la population bretonne à 1 389 500, soit 90 000 de plus que le scénario tendanciel de l'Insee.

Enfin, le recours à une main d'œuvre issue d'autres régions d'Europe et hors de l'Union européenne permettrait également de répondre à certaines carences.

Face aux défis du futur, une meilleure formation est présentée comme la solution idéale. Sur le volet de la formation initiale, la Bretagne est relativement bien positionnée. L'enjeu est de développer la formation continue pour permettre aux salariés de s'adapter, de faciliter les mobilités internes et les reconversions. La loi du 4 mai 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social instaurant notamment le Droit individuel à la formation est un premier pas vers la concrétisation de cet objectif ■

1- Croissance liée, en grande partie, au développement de la société LIVBAG à Pont de Buis (fabricant de détonateurs pour AirBag) qui est passée de moins de 500 salariés en 1996 à plus de 1 000 en 2005.

2- Demandeurs d'emploi sans emploi, immédiatement disponibles, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée à plein temps.

3- Catégorie 2 : demandeurs d'emploi à durée indéterminée à temps partiel.

Catégorie 3 : demandeurs d'emplois à durée déterminée
Catégorie 7 : id. catégorie 2 mais ayant exercé une activité réduite supérieure à 78 h au cours du mois.

Catégorie 8 : id. catégorie 3 ayant exercé une activité réduite supérieure à 78h au cours du mois.

4- Enquête réalisée par l'Unédic, Assédic de Bretagne et le Credoc.